

Image not found or type unknown



Zac, respect de l'article L101-2 du Code de l'Urbanisme

Par **social8**, le **26/04/2019** à **06:25**

Bonjour,

J'aimerais savoir si l'acte de modification d'une ZAC, ou l'acte de création, est soumis au respect d'un ou plusieurs objectifs de l'article L101-2 du code de l'urbanisme ?

Merci d'avance.